

AVIS DE COURSE TYPE RIR

NOM DE LA COMPETITION : LA SETOISE

UN ALLER RETOUR EN COURSE ENTRE PORT CAMARGUE ET SETE AVEC DEPARTS DECALES

Dates: Samedi 3 et Dimanche 4 Juin 2017

Lieu : Baie d'Aigues-Mortes

Autorité Organisatrice : Société Nautique du Grau du Roi Port Camargue

1. REGLES :

La régate sera régie par :

- Les RIR
- Le présent Avis de Course
- La Fiche Course
- La partie B, section II du RIPAM quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV

2. ADMISSIBILITES ET INSCRIPTIONS

2.1 la régate est ouverte à tous les bateaux des classes C D E F G L R1 R2 R3 R4

2.2 Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière.

2.3 les concurrents (chaque membre d'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence de la Fédération Française de Voile (annuelle ou journalière) valide, accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs.

2.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, SNGRPC, Quai d'Escale 30240 Port Camargue au plus tard le mercredi 31 mai 2017 à 18H00 pour le tarif normal ou le vendredi 2 Juin pour le tarif majoré ou en se signalant pour une préinscription par mail dans les mêmes conditions de temps et de tarif.

3. DROITS A PAYER

3.1 Pour la régate :

- 25€ par bateau jusqu'au mercredi 31 Mai
- 30€ par bateau **jusqu'au vendredi 2 Juin (date limite pour l'organisation au niveau du club)**

3.2 Pour le repas du samedi soir :

- 15€ par personne jusqu'au samedi 27 Mai
- 18€ par personne **jusqu'au mercredi 31 Mai (date limite exigée par le traiteur)**

4. PROGRAMME

4.1 MERCREDI 31 MAI à 18H00 : LIMITE DES INSCRIPTIONS POUR LE REPAS DU SAMEDI SOIR

4.2 VENDREDI 2 JUIN à 18h00 : LIMITE DES INSCRIPTIONS POUR LA REGATE

4.3 SAMEDI 3 JUIN

- 9h45 Briefing devant la Société Nautique à Port Camargue
- 10h30 Mise à disposition du comité de course pour la première étape Port Camargue/Sète pour le premier groupe de rating.
A votre arrivée, accueil gracieux au port de Sète.
- 19h15 Proclamation des résultats de la 1^{ère} étape suivi d'un apéritif ouvert à tous les concurrents à bord du chalutier Louis Nocca.
- 20h00 Repas traiteur pris debout à bord du chalutier Louis Nocca

4.4 DIMANCHE 4 JUIN

- 9h30 Mise à disposition pour le départ de la seconde étape Sète/Port Camargue pour le premier groupe de rating.
- 17h00 : Remise des prix devant la Société Nautique à Port Camargue suivi d'une collation.

5. FICHE COURSE

La fiche course sera disponible à la confirmation des inscriptions

6. CLASSEMENT

- 6.1 Les départs seront décalés suivant les groupes de rating et calculés sur la distance entre Port Camargue et Sète soit 20 milles nautiques.

- 6.2 Le calcul du temps compensé donnant lieu au calcul des départs décalés sera donc fait sur le système temps sur distance.

- 6.3 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc

- 6.4 Ex-aequo : départagés par la meilleure place effectuée, et si besoin par le classement de la dernière course.

- 6.5 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

- 6.6 Le classement de la régates sera effectué par le cumul des points des deux étapes.

7. DECISION DE COURIR

La décision de courir d'un concurrent, de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à une course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).